L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS,
MERCREDI, 20 MARS 1889.

PETITES ANNONCES.

A LOUER.

VASTE MAISON à louer; établie en épicerie, convenable pour autre genre de commerce. Dumaine et Marais. S'adresser 26 1/2 New St Bernard. 20mars—2em

A VENDRE.

A VENDRE OU A LOUER—Un café élégamment situé dans le second district faisant de bonnes affaires, on donnera la raison pour laquelle on vend. S'adresser 26 1/2 New St Bernard. 24 fév.- 1m dim mer vendr

DEMANDER.

ON demande — Une dame (blanche) d'un certain âge, parlant le français, pour faire la cuisine et aider dans une épicerie. S'adresser au bureau de l'abeille. 17mars—8f

ON demande une Française pour faire la cuisine et blanchir. S'adresser chez Mme Greff, encaisseur Kerlerec et Villeré.
13 mars—7f

ANNONCES JUDICIAIRES

PEERLESS DYES Les meilleurs. Chez Dessommes.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

William Cosgrove & Cie. vs. Louis Gimbel "A. S. Johnson."

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 4 1/2—Ex vente d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Chas. H. Lavillebeuvre, Juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, comme "A. S. Johnson" dans l'affaire ci-dessus nommée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 avril 1889, à midi, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Une portion de terre avec toutes les améliorations qu'y trouvent, située à Burthéville, dans l'île borne par Live Oak, Calhoun, Laurel et Upper City Park, mesurant 144 pieds, 7 pouces, 7 lignes de face à la rue Calhoun, sur 167 pieds, 6 pouces, 7 1/2 lignes en arrière à la rue Live Oak, 3 pouces, 7 lignes sur le côté opposé, acquis le 7 Juin 1881, et dûment enregistré au bureau des aliénations dans le livre No 14, folio 457.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
13mars—13 20 27—3 10 13avril.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division "B"—Ordre de Cour—Que la présent injonction et ordre provisoire soient et sont accepté par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'il soit ordonné d'une assemblée des créanciers de ladite succession et tenue pardevant Chas. J. Théard, notaire en cette ville, à son bureau, No 54 rue du Camp, le MERCREDI, 20 mars 1889, à 11 heures a.m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et traiter sur toutes matières qui pourront leur être soumises et en attendant que toutes procédures judiciaires contre la personne soient suspendues, et que J. Ward Gurley, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 12 février 1889.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour ce conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
13fév—3 f an 20 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division "B"—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par Dameian et ses créanciers, et qu'il soit ordonné d'une assemblée des créanciers de ladite succession et tenue pardevant Chas. J. Théard, notaire en cette ville, à son bureau, No 54 rue du Camp, le MERCREDI, 20 mars 1889, à 11 heures a.m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et traiter sur toutes matières qui pourront leur être soumises et en attendant que toutes procédures judiciaires contre la personne soient suspendues, et que J. Ward Gurley, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 12 février 1889.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour ce conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
13fév—3 f an 20 mars

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Caroline Trost, épouse, vs. Henry Trost, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,998—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Place Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 30 mars 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, etc., y appartenant, situé dans le quatrième district, dans l'îlot désigné par le No 39 (ainsi que le No 95) lequel lot est désigné par le No 13 dans le dit îlot, qui est borné par les rues Laurel, Wash ington, Annonciation et Quatrième, et mesure trente-trois pieds et six pouces de face à la rue Annonciation entre les rues Washington et Quatrième sur une profondeur de cent quarante cinq pieds, et a été acquis par Henry Trost de Frederick Kuntz Jr, le 23 mars 1886, P. J. Kresner, notaire, enregistré au bureau des aliénations livre 122, folio 815.

2° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le quatrième district de cette ville, désigné comme lot No 1, dans l'îlot No 58, borné par les rues Washington, Chippewa, Fulton et Sixième, et mesurant cinquante cinq pieds, cinq pouces et deux lignes de face à la rue Washington sur cent pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur et face à la rue Chippewa, contigu au lot No 3 dans le fond et le lot No 2 sur la ligne de côté.

2° Un lot de terre dans le Sixième District, dans l'îlot borné par les rues Colisée, Marengo, Milan et Perrier, désigné par le No 17 dans l'îlot No 45, et mesurant trente pieds de face à la rue Colisée sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles, à partir du plan d'eau, par J. S. Phelps, déposé au bureau de L. R. Remy, notaire public, laquelle propriété a été acquise par le dit Henry Trost de Chas. D. Wille, le 27 février 1876, au bureau des aliénations, livre 106, folio 507.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
25fév—25—5,11,18,25,30 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. J. Robert vs Joseph Guigon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,270—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qu'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, et qui que ce soit, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Claudia, Claiborne, Quitman et Bayou, le dit lot mesurant environ vingt cinq pieds de face à la rue St Claude sur soixante pieds de profondeur et parallèle à la rue Claiborne, lequel dit lot formant partie jusqu'ici du lot de terre situé au coin de la rue Chemin du Bayou et St Claude, et appartenant originairement au dit Joseph Guigon qui l'a acheté de Jean Baptiste Guigon d'après un acte passé pardevant G. Duplantier, notaire public, en date du 7 mars dernier (1887) enregistré au bureau des aliénations dans le livre 126, folio 568.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 mars—11 18 25—avril 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Michael Joseph Condran

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 24,808.—En vertu de deux ordres de vente, en date le 19 février 1889 et l'autre daté le 1er mars 1889, tous les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 6 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Perdido, Liberté, Howard et Gravier, mesurant environ trente pieds de front sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et tous les droits contre le dit John W. Read.

3e Un montant divers de billets, comptes et réclamations d'après inventaire en lieu et cour.

Termes et conditions—Pour les terres de la ville de Bossier, bons et comptant et le balance des propriétés situées en ville, un tiers en davantage comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets ayant pour garantie la propriété vendue, portant 7 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

L'acquéreur devra maintenir les propriétés assurées pour le montant des billets fournis et transférera les polices aux porteurs des billets.

Les actes de vente contiendront la clause de non à remandé et les honoraires d'avocat à raison de 5 pour cent du prix de chaque adjudication et la entière des propriétés en litige sans estimation et toutes les autres clauses usuelles généralement consacrées dans les actes de vente.

Les acquéreurs prendront en sus du prix de vente les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1889, et disposeront entre les mains de l'encanteur 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication.

Les actes de ventes se passeront pardevant Chas. G. Andry, notaire.
9 mars—9,16,23,30—avril 6,13

Résidence en briques à deux étages, avec écurie, cour, pavés en pierres plates, rue Royale, No 137.

PAR JAS. P. GUINAULT, ENCANTEUR—Bureau : Bienville et Passage de la Bourse, SAMEDI, 23 mars 1889, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74 :

Un lot de terre mesurant 26 pieds 11 pouces de face à la rue Royale, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 8 lignes entre les rues Toulouse et St Pierre, borné par la rue Royale.

Ensemble, une belle résidence en briques à deux étages, avant un grand magasin au rez-de-chaussée, et rept chambres aux étages, superficiers. Une autre bâtisse en briques à étage attenant à la maison principale, ayant huit chambres ; cour pavée en pierres plates, lieux d'aisance, citerne, etc.

Loué $53 par mois.

Le tout d'après plan maintenant exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers en davantage comptant; la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque et 7 pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses usuelles d'usage.

Le prix de vente sera payable en billets de crédit, dont le tiers en sus du prix comptant sera requis de l'acquéreur sur le prix de vente.
9 mars—9 16 23 30—avril 6

Magasin en briques à quatre étages, No 132 rue Decatur.

John P. Gaspard vs ses créanciers—No 23 471.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 23 mars 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 février 1889, la propriété suivante savoir :

Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Decatur, Chartres St Louis et Toulouse, désigné par le lot No 7, mesurant 16 pieds de face à la rue Decatur, la même largeur sur la ligne du fond sur 64 pieds de profondeur entre lignes parallèles, incluant cinq pieds de passage sur une allée en commun ouvrant sur la rue Toulouse.

Ainsi—Un lot de comptes.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant E. Bouny, notaire.
20 fév—20 23—2 9 16 23 mars

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage en bois dans le premier district, en face du Keller's Market.

Succession de William Tacke.

No 769—Cour du 2ème district judiciaire pour la paroisse de Jefferson.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—Wm. Kernaghan, encanteur, bureau Nr 5 rue Carondelet—SAMEDI, 6 avril 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. Rost, juge de la Cour du 2ème district judiciaire pour la paroisse de Jefferson, en date du 15 décembre 1888, et un ordre supplémentaire daté le 20 février 1889 dans la succession de feu la propriété ci-après décrite, savoir

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Felicity Road et les rues Terpsichore, Freret et Lucas, mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Felicity Road, 30 pieds 9 pouces de face à la rue Terpsichore, 56 pieds 4 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 6, ensemble avec les différentes améliorations qu'y trouvent, comprenant un cottage double en bois à un étage.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur devra payer les taxes dues et exigibles en 1889, en sus du prix d'adjudication, ainsi que 10 pour cent du montant du prix d'adjudication au moment même de la vente.

Acte de vente pardevant J. N. Wolfson, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2mars—2 9 16 23 30—avril.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement de commerce et cottages aux coins des rues Levée, Jersey et Austerlitz.

Succession de John Bodé et de dame Henriette Bodé.

No 25,698—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet.— SAMEDI, 23 mars 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 12 février 1889, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses etc., qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de cette ville, désigné comme lot No 21 et 22 dans l'îlot borné par les rues Peter, Alix, Vallette et Chestnut et mesure comme suit : Le lot No 21 mesure 34 pieds 11 pouces de front sur la ligne de face à la rue Peter sur une profondeur et de face de 127 pieds 4 pouces et 2 lignes. Le lot No 22 mesure 30 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Peter et à la même profondeur que le lot No 21. Les améliorations consistent une grande bâtisse en briques à un étage en bois confortable et fortement bâtie, avec toutes les dépendances, hangar, subdivisées avec soin et connue par le No 131 rue Peter.

3° Le prix de vente dans le même ilet que les lots ci-dessus décrits, se tonchant et désigné comme lot No 23 et mesurant 32 pieds de face à la rue Peter sur une profondeur de 127 pieds et quarante neuf pieds 4 pouces et 2 lignes.

4° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, situés dans le district de cette ville, désignés par les Nos 5 et 6, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Peter, Vallette et Chestnut, et mesurant chacun 30 pieds 5 pouces de large sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces et 3 lignes.

5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de cette ville, désigné comme lot No 24 dans l'ilet borné par les rues Patterson, Delorde, Olivier et Vallette et mesurant 24 pieds 3 pouces de face, plus ou moins, sur une profondeur de 85 pieds entre lignes parallèles, et les différentes parcelles désignées par le No 11 Rue Patterson consistent en un bâtiment à un étage de façade et deux étages dans le fond, occupé par Charles Albrecht comme magasin de meubles.

Un terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le cinquième district de cette ville, désigné par le No 9, carré d'ilet borné par les rues Vallette, Market, Vallette et Olivier, mesurant 20 pieds 6 pouces de face à la rue Vallette, 87 pieds, 2 pouces et 6 lignes de profondeur du côté de la rue Market, et 89 pieds, 9 pouces et 6 lignes de profondeur du côté de la rue Evelina.

A la même heure et au même endroit, comptant et réclamations d'après inventaire en lieu et cour.

Un dépôt de 10 p. 0/0 comptant sera exigé de l'acheteur sur le montant de la vente.
13 mars—13, 16, 23, 30—6, 13 avril.

Jolie résidence à étage rue de l'Esplanade No 247, attenant à l'installation Cenas.

Succession de Oscar Gelpi.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,787.

PAR J. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 6 avril 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 février 1889, la propriété suivante savoir :

Un lot de terre ainsi que les bâtisses et améliorations qui en dépendent, dans le troisième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues de l'Esplanade, Derbigny, Clairborne et Kerlerec, mesurant 53 pieds 9 pouces de face à l'Esplanade, sur 131 pieds de profondeur, toutchant du côté de la rue Clairborne par la propriété appartenant à la Vve Hilaire B. Cenas et sur la ligne opposée vers la rue Derbigny par la propriété de la Vve O. Gelpi.

Les améliorations consistent en une maison en bois à étage, couverte en ardoises, ayant un rez-de-chaussée, corridor d'entrée, galerie, double salon avec portes à glace, deux chambres à coucher, une salle à manger à arche avec office, cuisine et chambre à domestique ; cinq chambres à coucher au premier étage, toutes en marbre blanc dans toutes les chambres de la maison principale, rotonde, gaz partout ; un joli jardin d'agrement, avec pavage Schillinger ; hangar en fer sur la cour, une belle écurie et remise, citernes, hangar, lieux d'aisance haut et bas, etc., etc. Le tout couvert en ardoises et en très bon ordre.

Deux résidences doubles rue Villeré.

1° Un lot de terre situé dans le même District dans l'îlot borné par les rues Villeré, Robert, Kerlerec et Colombus, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Villeré sur 127 pieds 10 pouces 8 lignes de profondeur, avec une maison en bois couverte en ardoises, ayant galerie sur la façade et douze chambres, hangar, lieux d'aisance, citernes, bien entretenues, dans la maison. Le tout divisé en deux corps de logis, loué $32 par mois.

2° Un autre lot de terre situé dans le même ilet attenant au lot ci-dessus décrit, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Villeré, sur 117 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, avec une maison en bois de deux étages, ayant quatre pieds, neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Perdido ; trente pieds, cinq pouces et trois lignes de large dans le fond, sur une profondeur de cent pieds ; cinq pouces et trois lignes de large de division du lot numéro vingt-sept, et de cent cinq pieds, six pouces et deux lignes sur la ligne de division du lot numéro vingt-huit, et de cent cinq pieds, six pouces et deux lignes sur la ligne de division du lot numéro vingt-neuf. Acquis par feu Michael J. Condran par achat de Michael Condran, d'après un acte pardevant Andrew Herz, Jr., notaire, le 7 mars 1888.

Conditions.—Une moitié comptant et la balance à un crédit de douze mois par un billet de l'acquéreur à son ordre et endossé par lui même, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente de la propriété jusqu'à paiement final et garanti par hypothèque spéciale avec privilège de vendeur sur la dite propriété, avec les clauses de garantie usuelles de bon aloi usuelles, et sous les clauses et conditions ci-dessus et ci-après dans l'acte de vente, et l'acquéreur assumera les taxes exigibles pour l'année courante (1889) au prorata du montant de son adjudication en prix de la dite propriété.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4 mars—4, 6, 13, 20, 27—3, 6 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le shérif civil d'un REMORQUEUR de valeur et de première classe, connu comme le E. A. BURKE et des deux BARGES connues comme le "MAUDE McLAIN" et "KEYSTONE" ensemble avec leurs agrès, appareils, meubles, etc., dans l'affaire de

L. O. Desforges & Cie vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 26,390.—En vertu d'un ordre de vente, daté le 9 mars 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le remorqueur "E. A. Burke" et les barges "Maude McLain" et "Keystone", avec leurs agrès, appareils, meubles etc., tels qu'ils se trouvent dans le fleuve Mississippi, à Algier, près du débarcadère du ferry du troisième district

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 mars—12, 19, 26—2, 9, 13 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du couteau, installations, stock dans le Premier District de cette ville, de la pharmacie de première classe.

O. V. Greend & H. Wehrmann vs. Charles Kummel et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25,986—En vertu d'un writ de fieri facias en faveur de Charles Kummel vs. J. F. Hollerbach et als. à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI 29 mars 1889, à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Sur les lieux, 229 rue des Remparts (côté Nord) :

1° Tout le contenu, les installations d'une pharmacie—consistant d'un vaste assortiment de drogues, médicaments, etc.; également, une vitrine des installations, des rayons, balances, installations à gaz selon un inventaire enregistré.

2° Le stock en sus des comptoirs courants, conformément à une liste enlisée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12mars—18 21 25 29.

Vente de tout le contenu et installations d'une pharmacie.—Aussi un jeu de comptes courants.

Francis F. Fernandez de Travers ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,986.—En vertu d'un ordre de vente daté du 14 mars 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI 29 mars 1889, à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Sur les lieux, 229 rue des Remparts (côté Nord) :

1° Tout le contenu, les installations d'une pharmacie—consistant d'un vaste assortiment de drogues, médicaments, etc.; également, une vitrine des installations, des rayons, balances, installations à gaz selon un inventaire enregistré.

2° Le stock en sus des comptoirs courants, conformément à une liste enlisée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12mars—18 21 25 29.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

LA S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans le vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu régulièrement (Juin et Décembre) et les **grands tirages à numéros simples** ont lieu tous les autres dix jours de chaque mois, et sont tous les deux publics, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. H. Early
COMMISSAIRES.

MAMMOTH GRAND TIRAGE MENSUEL, A L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 16 AVRIL 1889

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300,	60,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de	$500, soit	$50,000
100 Lots de	$300,	30,000
100 Lots de	$200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100, soit	$99,900
999 Lots de	$100,	99,900
3,134 Lots se montant à		$1,054,800

NOTE.—Les billets gagnant de gros lots n'ont pas droit à d'autres lots et leurs deux derniers chiffres sont les mêmes que ceux des billets gagnant le gros lot.

Le prix du prix à payer par les CLUBS, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être claire et la signature lisible. On n'accepte ni service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

Remise par Postal Note, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à ses frais). S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Mention est faite que un dollar est le Prix de la plus petite fraction d'un billet émis à chaque tirage. Tout billet offert en notre nom en prix moindre est contrefait ou sans valeur.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits au prix moindre, ont constaté en sans valeur, et que les plus grands noms sont placés sur les billets.

Nouvelle-Orléans, 12 février 1889.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour ce conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
13fév—3 f an 20 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division "B"—Ordre de Cour—Que la cession de biens faite par Dameian et ses créanciers, et qu'il soit ordonné d'une assemblée des créanciers de ladite succession et tenue pardevant Chas. J. Théard, notaire en cette ville, à son bureau, No 54 rue du Camp, le MERCREDI, 20 mars 1889, à 11 heures a.m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et traiter sur toutes matières qui pourront leur être soumises et en attendant que toutes procédures judiciaires contre la personne soient suspendues, et que J. Ward Gurley, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 12 février 1889.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour ce conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
13fév—3 f an 20 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division "B"—Ordre de Cour—Que la requête et ordre provisoire soient et sont accepté par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'il soit ordonné d'une assemblée des créanciers de ladite succession et tenue pardevant Chas. J. Théard, notaire en cette ville, à son bureau, No 54 rue du Camp, le MERCREDI, 20 mars 1889, à 11 heures a.m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et traiter sur toutes matières qui pourront leur être soumises et en attendant que toutes procédures judiciaires contre la personne soient suspendues, et que J. Ward Gurley, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 12 février 1889.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour ce conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
13fév—3 f an 20 mars

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Mary Maher, femme de Daniel Maher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,440—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les délais jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par le Dr Delaury, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS,
20 mars—20,24,29 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Jean Magendie vs. ses créanciers.—No 26,491.—Division "B"—Ordre de Cour—Que la cession des propriétés du pétitionnaire Jean Magendie, soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Chas. J. Bonny, notaire, en cette ville, à son bureau, No 82 rue Bonaparte, le MERCREDI, 20 mars pour d'avoir à délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic, et voter sur toutes autres matières qui pourraient être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du pétitionnaire soient suspendues.

Nlle Orléans, 19 mars 1889.
Signé. FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
M. GUIRARD, Député Greffier.
20 mars—31 en 10 jours

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Division "B"—Ordre de Cour—Que la requête et ordre provisoire soient et sont accepté par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'il soit ordonné d'une assemblée des créanciers de ladite succession et tenue pardevant Chas. J. Théard, notaire en cette ville, à son bureau, No 54 rue du Camp, le MERCREDI, 20 mars 1889, à 11 heures a.m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et traiter sur toutes matières qui pourront leur être soumises et en attendant que toutes procédures judiciaires contre la personne soient suspendues, et que J. Ward Gurley, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 12 février 1889.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour ce conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
13fév—3 f an 20 mars

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Caroline Trost, épouse, vs. Henry Trost, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,998—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Place Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 30 mars 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y sont désignées par le No 10 rue Perdido, et les dépendances qui y sont, dans le Premier District de cette ville dans l'îlot borné par les rues Perdido, Dauphine, St Charles et Carondelet, désigné comme lot numéro treize sur un plan situé que le certificat de mesurement fait par Lucien Barthélémy, le 5 mars 1884 et annexé à un acte de vente fait par les héritiers de D. G. & E. M. Wilson à Hugh McCloskey, le 20 mai 1884, pardevant Jamey, notaire, pour la paroisse d'Orléans, et le dit lot mesurant, suivant le susdit plan, mesure américaine, vingt six pieds, deux pouces et trois lignes de face rue Perdido sur une profondeur de cent deux pieds cinq pouces deux lignes sur la ligne la plus près de la rue St Charles et trois pieds, huit cent deux pieds, six pouces et une ligne sur la ligne de côté du lot numéro vingt-sept, et de cent cinq pieds, six pouces et deux lignes sur la ligne de division du lot numéro vingt-huit, et de cent cinq pieds, six pouces et deux lignes sur la ligne de division du lot numéro vingt-neuf. Acquis par feu Michael J. Condran par achat de Michael Condran, d'après un acte pardevant Andrew Herz, Jr., notaire, le 7 mars 1888.

Conditions.—Une moitié comptant et la balance à un crédit de douze mois par un billet de l'acquéreur à son ordre et endossé par lui même, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente de la propriété jusqu'à paiement final et garanti par hypothèque spéciale avec privilège de vendeur sur la dite propriété, avec les clauses de garantie usuelles de bon aloi usuelles, et sous les conditions ci-dessus et ci-après dans l'acte de vente, et l'acquéreur assumera les taxes exigibles pour l'année courante (1889) au prorata du montant de son adjudication en prix de la dite propriété.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4 mars—4, 6, 13, 20, 27—3, 6 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le shérif civil d'un REMORQUEUR de valeur et de première classe, connu comme le E. A. BURKE et des deux BARGES connues comme le "MAUDE McLAIN" et "KEYSTONE" ensemble avec leurs agrès, appareils, meubles, etc., dans l'affaire de

L. O. Desforges & Cie vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 26,390.—En vertu d'un ordre de vente, daté le 9 mars 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le remorqueur "E. A. Burke" et les barges "Maude McLain" et "Keystone", avec leurs agrès, appareils, meubles etc., tels qu'ils se trouvent dans le fleuve Mississippi, à Algier, près du débarcadère du ferry du troisième district

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12